



radiation RSA recuperation de droit plus tard ?

Par **Aru**, le **08/02/2019 à 13:14**

Bonjours,

Suite à un oublie de déclaration suite a un travail, je vais etre radier des droit de RSA ceci ne me gene pas, mais j'aimerais savoir si je pourais me réinscrire quand ma sutuation ne sera plus la meme (perte de travail, autre...) merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **08/02/2019 à 14:09**

BONJOUR est un formule traditionnelle quand on arrive ici !

Oui, mais en faisant un nouveau dossier de demande, à moins que **la sanction appliquée soit la radiation définitive du RSA.**

Devez vous de l'argent à la CAF ?

Par **Aru**, le **08/02/2019 à 14:17**

desollé aillant ecrie le message dans la presipitation j'ai oublier mes politesses... merci pour votre reponse et non je ne dois pas d'argent a la CAF et il est noté sur la lettre simplement "fin de droit"...

Merci a vous d'avoir eclairer cette question qui me semblais tres flou, mes salutations et mes remerciements.